

LA LEXICOGRAPHIE DU ZENAGA ET LE PROBLEME DU CLASSEMENT PAR RACINES

Catherine Taine-Cheikh
LACITO - CNRS Villejuif (France)

Tout travail lexicographique se trouve confronté au problème de la présentation des données collectées. S'il porte sur une langue ou une variété du berbère et qu'il ne prend pas comme point de départ les lexèmes d'une autre langue (indo-européenne en particulier), son auteur doit choisir le mode de classement le mieux adapté. Le lexicographe rencontre alors des difficultés liées aux propriétés du lexique berbère et aux relations complexes existant à l'intérieur d'une même famille de mots. Selon qu'il procèdera à un classement alphabétique des lexèmes ou à un classement alphabétique des racines, il donnera du lexique et de son organisation une présentation — voire une analyse — qui n'est pas équivalente. Son choix pourra dépendre de différents facteurs, parmi lesquels je listerai : les prises de position théorique du linguiste, les caractéristiques de la variété langagière étudiée, le(s) public(s) concerné(s) en priorité, les sources et moyens disponibles et/ou mis en oeuvre, les objectifs visés. Mon propos ici n'est pas de faire une analyse critique exhaustive de la lexicographie berbère passée, présente et à venir. Il s'agit de décrire le travail lexicographique entrepris depuis l'été 2002 sur le zénaga (cf. Taine-Cheikh 2008) et d'en expliciter les principes d'analyse et de présentation.

Ce parler berbère qui, à certains égards (par considération pour ses particularités linguistiques), mérite incontestablement le qualificatif de 'langue', est en voie d'éviction. Dans ces conditions, on comprendra que — sauf retournement de situation inespéré — la confection d'un dictionnaire consacré au berbère mauritanien ne peut guère s'adresser qu'à un public éclairé de chercheurs et d'intellectuels. Elle vise d'abord à préserver de la disparition le zénaga et à conserver le maximum de son vocabulaire. Elle vise ensuite à en proposer une analyse scientifique la plus riche et la plus claire possible. L'intérêt d'un tel travail étant en grande partie historique — tant pour l'histoire du berbère et du chamito-sémitique que pour l'histoire culturelle et anthropologique de la région —, c'est tout naturellement que je me devais de choisir le classement par racines. C'est en effet le seul

classement qui m'a semblé compatible avec le comparatisme inter-langue et qui pouvait s'avérer utile dans une perspective de reconstruction interne.

1. Des lexèmes aux radicales : les régularités

La racine s'entend généralement, en berbère et en sémitique, comme une suite ordonnée de consonnes radicales¹. Il s'agit d'une abstraction linguistique qui, repérable en synchronie, définit les limites de chaque famille de mots ayant la même suite en commun (cas d'homophonie mis à part). À l'intérieur de chaque famille lexicale, les différents lexèmes se distinguent les uns des autres par leur vocalisme et leur(s) affixe(s) éventuel(s). Voyelle(s) et affixe(s) sont censés déterminer des formes abstraites récurrentes (les 'schèmes') qui, par croisement avec les formes abstraites des racines, donnent naissance aux formes lexicales et grammaticales de la langue.

En arabe classique, où la prévisibilité des schèmes est très importante, l'identification des racines (majoritairement trilitères) est relativement simple. Il n'en est pas de même en berbère où la variabilité des schèmes est encore accrue par les dimensions peu uniformisées des racines. À défaut d'une liste exhaustive de schèmes permettant, par déduction, de dégager les racines, il est donc nécessaire de trouver comment distinguer concrètement les éléments radicaux des éléments morphématiques. Je commencerai, dans cette première partie, par l'étude des régularités les plus manifestes.

1.1. Les éléments réguliers des schèmes

Dans les langues chamito-sémitiques, la séparation entre morphèmes grammaticaux et morphèmes dérivationnels n'est pas toujours aisée, dans la pratique comme dans la théorie. Parmi les morphèmes grammaticaux, je m'intéresserai plus particulièrement, d'une part aux aspects et aux modes verbaux — mais non aux indices personnels ou aux pronoms affixes, facilement identifiables —, d'autre part au féminin et au pluriel des noms². Les uns et les autres partagent en effet, avec les morphèmes dérivationnels,

¹ Concernant le berbère, l'hypothèse a été faite (notamment par David Cohen) que l'on pouvait avoir également des radicales de nature vocalique. Cet aspect de la question sera abordé en 1.3.

² Je n'étudierai pas ici la formation du féminin et du pluriel des adjectifs — elle est plus simple et plus régulière que celle des noms (cf. Taine-Cheikh 2003a).

Abréviations utilisées : Prétérit = P, Aoriste = A, Aoriste intensif = AI, Prétérit Négatif = PN, Nom d'action = NA, singulier = sg., pluriel = pl.

leurs deux modes de formation les plus usités (d'ailleurs souvent combinés) : les changements vocaliques et les affixations.

a) Les alternances vocaliques

Il arrive parfois qu'un même vocalisme soit commun à l'ensemble des formes verbales ou nominales d'une racine. Ce phénomène reste très rare, cependant, et limité à des familles lexicales peu fournies. Il s'agit souvent de formes monosyllabiques présentant déjà, de par leurs dimensions abrégées, une possibilité d'alternances anormalement réduite, comme *yaʔf* pl. *aʔffän* (A = P = PN) "bâiller" et son NA *taʔft* "fait de bâiller, bâillement"³.

En général, les formes d'une même racine présentent un schème vocalique différencié. C'est particulièrement flagrant pour les verbes, puisque certaines distinctions d'aspect et de mode reposent entièrement sur des jeux d'alternances vocaliques (D. Cohen et Taine-Cheikh 2000, Taine-Cheikh, à paraître). Mais c'est aussi le cas pour les noms puisque le schème vocalique varie souvent entre le singulier et le pluriel (Taine-Cheikh 2006).

b) Les affixes

L'affixation est un procédé morphologique extrêmement développé. Employé seul ou en association avec des changements vocaliques, l'ajout d'affixe n'est admis qu'en deux positions : avant (position préfixale) ou après (position suffixale) les consonnes radicales. Certains 'schèmes' comme ceux du féminin nécessitent la présence simultanée d'un préfixe et d'un suffixe. J'envisagerai les préfixes successivement, selon un ordre relativement arbitraire car certains parmi eux sont combinables les uns avec les autres⁴.

- Les affixes à base dentale sont parmi les plus usités.
 - Le préfixe *t-* est attesté dans tous les noms féminins, au sg. comme au pl.
 - Le préfixe *t-/-tt-* permet de former un grand nombre d'inaccomplis (AI).
 - Le préfixe *æd-* sert à la formation de quelques pluriels (surtout des emprunts de genre masculin).
 - Le suffixe *-t* caractérise le singulier des noms féminins et des diminutifs (masculins comme féminins, cf. Taine-Cheikh 2002).
 - Le suffixe en *-d* est observé dans la morphologie adjectivale (*-äd* pour le féminin, *-æd/-id* pour le pluriel).
- La dentale est souvent palatalisée ou associée à une palatale.

³ Le cas peut se produire aussi avec des formes plurisyllabiques, mais c'est fréquemment le signe qu'on a affaire à des emprunts à l'arabe.

⁴ Je laisse ici de côté les affixes faciles à identifier grâce aux procédés classiques de commutation, notamment les indices personnels de la conjugaison verbale (et 'adjectivale'), les pronoms clitiques et les particules d'orientation.

- Les passifs se forment par préfixation de $-T^y-$ ($[t^y t^y]$).
- Les diminutifs féminins se caractérisent (au sg. et au pl.) par le préfixe $t^y \bar{a}-$ (en remplacement ou devant le préfixe $t-$ du féminin non diminutif).
- Le préfixe $\bar{a}y\bar{a}-$ caractérise le pluriel des diminutifs masculins.
- Les affixes à base nasale sont fréquents.
- Les préfixes $-m-/-mm-$ et $-n-/-nn-$ servent à la formation de quelques verbes de sens réfléchi (Taine-Cheikh 2005a et 2007).
- Les pluriels des nominaux comportent tous un $-n$ suffixé (précédé généralement par $-ä-$ pour les masculins et par $-ə-$ pour les féminins).
- Un préfixe à base sifflante $-s-/-ss-$ ou chuintante $-š-/-šš-$ (désormais ‘S’) fournit de très nombreux dérivés de sens causatif.
- Le préfixe $\bar{a}g-$ se surajoute au suffixe $-t$ pour caractériser le singulier des diminutifs masculins (cf. Taine-Cheikh 2002).
- Un préfixe $\bar{a}l-$ est présent dans beaucoup de noms empruntés à l'arabe.
- Beaucoup de noms d'action (NA) masculins ont un préfixe à glottale ($\bar{a}ʔ-$), en particulier ceux des dérivés verbaux à nasale ou en ‘S’, cf. $\bar{a}ʔmufnən$ NA de $y\bar{a}mmufn\bar{a}n$ "avoir la diarrhée".

c) Les redoublements de consonnes

En berbère, les redoublements ont rarement une valeur grammaticale. Ils constituent cependant l'un des modes de formation de l'aspect inaccompli pour les verbes bisyllabiques. En zénaga, c'est généralement la radicale médiane (la deuxième de trois) qui est doublée (ex. AI $yid\bar{a}mm\bar{a}r$ de P $y\bar{a}d\bar{m}\bar{a}r$ "parler"). Exceptionnellement — et seulement s'il n'y en a que deux radicales — ce peut être la première (ex. AI $yinn\bar{a}g$ de P $yin\bar{a}g$ "être cavalier, être à cheval"). Quoi qu'il en soit, le redoublement morphologique d'une consonne radicale est à distinguer d'une suite de deux radicales identiques.

1.2. Les variations régulières des consonnes radicales

En zénaga, comme souvent en berbère, les consonnes ont des réalisations variées selon le contexte, selon leur position et surtout selon leur statut de consonne simple ou géminée. Ces variations sont en grande partie prévisibles. En tant que variantes combinatoires régulières d'un même phonème, elles peuvent être notées différemment sans que cela remette en cause le principe d'unicité et de permanence des consonnes radicales. Le fonctionnement détaillé du système est très complexe (cf. Taine-Cheikh 2003b) et je n'en reprends ici que les grandes lignes.

- Les phonèmes simples /d/ et /ḍ/, auxquels correspondent les dentales géminées /dd/ et /ḍḍ/ (réalisées [dd] ou [D], [ḍḍ] ou [Ḍ])⁵, sont généralement réalisés comme des interdentes sonores.
— *d/dd* cf. "être couvert" : P *yəḍḍän* et AI *yəddän*,
— *ḍ/ḍḍ* cf. "être content (de)" : P *yurḍ"ah* et AI *yiraddāh*.
- Les phonèmes simples /z/ et /ẓ/, auxquels correspondent les sifflantes géminées /zz/ et /ẓẓ/ (réalisées [zz] ou [Z], [ẓẓ] ou [Ẓ]), sont généralement réalisés comme des interdentes sourdes⁶ [θ] et [θ̣] (notées *z* et *ẓ*)
— *z/zz* cf. "prendre" : P *yəzɡä* et AI *yizäggä*,
— *ẓ/ẓẓ* cf. "(se) casser" : P *yarẓa* et AI *yirazza*.
- La dentale sourde /t/, qui a pour correspondante la dentale géminée /tt/ (réalisée [tt] ou [T]), est souvent réalisée comme une interdente sonore [ḏ], notamment en position vocalique, cf. "demander" : P *yəttär* et NA *täwädrī^h*.
- Le phonème simple correspondant à la liquide géminée /ll/ (réalisée [ll] ou [L]), est la semi-consonne /j/ (notée *y*), cf. "perdre" : P *yəḏyä* et AI *yizällä*.
- Le phonème chuintant /š/ (réalisé [šš] en position intervocalique) a pour géminée correspondante la sifflante /ss/ (réalisée [ss] ou [S]), cf. "descendre" : P *yukšär* et AI *yikässä*.
- La chuintante simple /ʒ/ est généralement réalisée comme une fricative très relâchée (notée [ʒ̣]), cf. "raccourcir" : P *yugžäm* et AI *yigžžäm*⁷.
- L'occlusive laryngale /ʔ/ n'apparaît qu'en fermeture de syllabe et jamais en finale absolue⁸, cp. *yigä* "il a posé" et *igaʔn* "ils ont posé".

1.3. Le cas des voyelles longues

David Cohen a remarqué que, dans les lexiques de berbère, les voyelles 'timbrées' pouvaient, aussi bien que les consonnes, être constantes dans certains mots sémantiquement apparentés. Aussi a-t-il suggéré de faire de ces voyelles des éléments radicaux et de ne pas limiter la racine aux seuls éléments consonantiques (Cohen 1993, 2001).

En zénaga, les voyelles jouent un rôle morphologique important et, parfois, un rôle lexical. Il arrive — mais très rarement — que des lexèmes se distinguent seulement par le timbre d'une voyelle, cf. *aʔllän* vs *iʔllän* vs

⁵ Les majuscules notent une réalisation 'tendue'.

⁶ Ou non pressées (cf. Taine-Cheikh 2003b : 61-2).

⁷ Cependant, dans quelques cas particuliers, la gémination de la radicale chuintante aboutit à une dentale palatalisée, ex. "attraper la gale" : P *yəžžəḏ* et AI *yizəḏ'ḏ*.

⁸ Sauf rare exception comme *ya(a)ʔ* "exister".

uʔllän, pluriels respectifs de *iʔy* "avant-bras", *iʔlli* "mil" et *äʔlli / äwlli* "tendon d'Achille". La voyelle ne peut pas pour autant être considérée comme radicale car elle n'est généralement pas constante (ici, elle ne l'est que dans un cas sur trois). Il en est de même pour les voyelles longues dont l'alternance est aussi régulière que celles des voyelles brèves, cf. "devenir rare" : A *yädrīs* P *yädrās* PN *idrīs* AI *yättädrīs*.

Les voyelles longues ont cependant une spécificité : la présence et la place du trait de longueur sont constantes et se retrouvent dans les différents mots d'une même famille, cf. "rare" *ḍārīs*, NA "rareté" *tḍārās / tḍārās*, "rendre rare, raréfier" P *yäššidrās* AI *yäššädrīs* et "être raréfié" *yäTʔäšädrās*. J'ai donc considéré que, dans un tel cas, la voyelle longue *v:* était une radicale, au même titre que les radicales consonantiques. Les données du zénaga ont montré que la voyelle longue *ā* correspondait plus régulièrement à ce cas de figure que les voyelles fermées *ī* et *ū*. En effet celles-ci peuvent aussi représenter les radicales semi-consonantiques Y et W, notamment lorsqu'elles alternent avec les diphtongues *äy* et *äw* (cf. Taine-Cheikh 2005b)⁹.

2. Des lexèmes aux radicales : les cas particuliers

Le zénaga présente de nombreuses irrégularités et il est impossible de les étudier toutes. Je vais cependant essayer de passer en revue — en les regroupant par types — celles qui se rencontrent de façon récurrente et posent un problème pour l'établissement de la racine.

2.1. Consonne affixale ou radicale ?

J'ai recensé précédemment différents affixes à base consonantique. Certains d'entre eux sont très facilement reconnaissables, ainsi le préfixe -*Tʔ*- du passif. Pratiquement sans variante¹⁰, il est nettement caractérisé, sémantiquement et formellement (la tendue *Tʔ* est peu fréquente en dehors de ce préfixe). D'autres affixes sont plus difficiles à identifier ou à isoler.

a) Les suffixes nominaux et leurs variantes

La plupart des nominaux ont un suffixe de pluriel en *-än* ou *-ən*, mais d'autres variantes sont attestées : *-ḍän*, *-äw(ä)n* et *-(a)ʔn* pour les masculins,

⁹ Kossmann (2001) est le premier à avoir établi que certaines voyelles longues du zénaga provenaient d'un allongement compensatoire, dû à la perte d'une ancienne radicale H.

¹⁰ Si l'on excepte le cas du prétérit irrégulier (*yəttugāh* "il a été porté") correspondant à l'aoriste intensif régulier *yəʔʔäkkāh* "il est (sera) porté" (Taine-Cheikh 2005a : 396 note 7).

-*ädən*, -*äw(ə)n*, -*a?n* et -*īn* pour les féminins, -*ūn* et -*äyn* pour les deux genres. Malgré les particularités des suffixes à laryngale *?*, la variation observée est comparable à celle des autres parlars berbères¹¹. Certaines de ces variantes sont sans doute de vrais suffixes (parfois d'ailleurs en alternance libre), mais la présence, devant le *n* de pluriel, de *w*, *y*, *t* (réalisé [ʔ]) ou *?*, peut aussi correspondre à une radicale finale. Toute la difficulté est, bien sûr, de faire le choix entre les deux analyses¹².

L'exemple de la laryngale montre bien que, comme radicale, elle peut disparaître au singulier si elle se trouve en finale absolue. Ex. *ugurṃa?n*, pluriel de *ägurṃi* "grand sac de voyage en cuir peu décoré", mais *ägurṃi?n-š* "son sac de voyage (...)". Dans le cas des féminins, cependant, elle apparaîtra normalement aux deux nombres, ex. *taffi?ə*, pluriel *tuffa?n* "don, cadeau". Mais si la laryngale apparaît seulement dans un des cas, il est plus vraisemblable qu'elle appartienne au suffixe — celui de genre dans le cas de *täški?ə*, pluriel *täškūn* / *täškäyn* "pointe (de qqc de pointu)"¹³.

b) Le préfixe verbo-nominal en 'S' et ses variantes

Dans tous les parlars berbères, le préfixe sifflant de la dérivation causative-factitive présente certaines variations liées à la nature des consonnes radicales. Il n'est donc pas étonnant *a priori* de trouver des dérivés qui présentent, non une sifflante sourde, mais une sifflante sonore (*z*), une chuintante (sourde *š* ou sonore *ž*) ou une emphatique (*ṣ* ou *ṣ̣*). La variation semble particulièrement importante en zénaga où les consonnes préfixales sont souvent simples ou géminées en fonction de la structure syllabique ou de l'influence d'un principe de dissimilation (cf. Taine-Cheikh 2008). Dans bien des cas, on peut donc s'interroger sur la réalité de la dérivation, surtout si la forme de base n'est pas attestée ou si la relation sémantique est peu évidente. C'est notamment le cas des nominaux en 'S' dont le signifié d'instrument ou de lieu est loin d'être parfaitement régulier (ex. *ižī?ni* pl. *ižš?na?n* "pilon" qui semble de même racine *?N?* que le verbe "tuer" *yə?nā* pl. *ə?na?n*).

c) Le préfixe verbo-nominal à nasale et ses variantes

En zénaga, comme souvent en berbère, les deux préfixes à nasale -*m(m)*- et -*n(n)*- semblent généralement employés avec le même signifié (même s'ils peuvent donner exceptionnellement naissance à deux dérivés distincts

¹¹ Ainsi la liste des suffixes relevés, par exemple, dans la tamazight des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba : -*tn* / -*tin*, -*yn* / -*yin*, -*wn* / -*win*, -*awn*, -*iwn*, -*an* (Bentolila 1981 : 37).

¹² Comme le notait Prasse (1974, IV : 59) à propos des finales à élément -*aw*-.

¹³ Le suffixe *-*t* dit 'du féminin' a en effet, entre autres réalisations, celle de [ʔə].

comme *yäm̄mufnän* "avoir la diarrhée" et *yännufnän* "avoir une indigestion"). Le signifié propre de la préfixation étant assez imprécis (parfois réciproque, souvent réfléchi ou réfléchi-passif, mais aussi simple moyen), ces dérivés deviennent très difficiles à identifier, surtout si l'on ne se limite pas aux seuls cas où la forme de base est effectivement attestée en zénaga.

d) La laryngale préfixale

Les NA des verbes trisyllabiques et des verbes dérivés se caractérisent généralement par la présence d'une laryngale après la première voyelle : ex. *ä?mufnən* "fait d'avoir la diarrhée". Ce ? se retrouvant parfois dans les nominaux dérivés non verbaux, j'ai envisagé que toute laryngale apparaissant devant une nasale ou un préfixe 'S' pouvait être, non pas radicale, mais affixale. Ainsi, me semble-t-il, dans *tä?m̄muḏyäh* "voile (des femmes)" dont la racine DY(H) semble apparentée (vu la règle $l > y$) à celle du verbe *del* "couvrir" (Naït-Zerrad 1999 : 323-4).

e) L'article défini des emprunts à l'arabe

En zénaga, comme dans les autres parlars berbères, les noms masculins sont généralement empruntés à l'arabe sous la forme définie. La liquide *l* de l'article *al-* est — comme toutes les autres liquides originelles du berbère — sujette à diverses mutations. Le cas le plus fréquent est le passage à la semi-consonne, ex. *äyārbä* "mercredi (litt. le-quatre)", mais au contact de certaines fricatives, la mutation aboutit à la dentale palatalisée *tʰ*, ex. *ätʰfaraḏ* "obligation" (forme qui a servi de base au verbe *yätʰfaraḏ* "obliger à"¹⁴). La présence de l'article peut cependant être plus hypothétique, notamment lorsque, en arabe, le *l* s'assimile à la première radicale, ainsi dans *ässār* "sourate" ou *əddäL* "nom de la 8ème lettre de l'alphabet".

2.2. Radicale simple ou 'double' ?

En général, les dictionnaires de berbère ne tiennent pas compte des suites de consonnes identiques. Ainsi *ggall* "jurer", *glu* "aller, ...", *gell* "stagner", *ngugel* "branler" (et *ugel* "dent") et *aglul* "mollet" correspondent-ils à cinq des douze racines de forme GL distinguées dans le dictionnaire de kabyle de Dallet (1982 : 254-7). Pour ma part, j'ai suivi le principe inverse et décidé de tenir compte systématiquement de la réalisation simple ou 'double' des consonnes, qu'elles soient séparées par une voyelle (comme dans *ngugel* et *aglul*) ou non (comme dans *gell*). Le verbe zénaga "naître" *yäyiyä* sera donc classé sous YY? — non sous Y? — alors que son

¹⁴ Dans ce cas particulier, le *tʰ* est traité comme une radicale constitutive de la racine.

équivalent kabyle *lal* (*ibid.* : 437) est classé sous L. De même, le verbe "engendrer" *yuräg* sera classé sous RG, alors que le verbe *yərgäg* "être ou devenir ferme" sera à chercher sous RGG. Selon le même principe, le verbe *yəzāh* "être ou devenir dépouillé" apparaîtra sous ZH* alors que *yəzzāh* "tirer des traits" sera classé sous ZZH*¹⁵.

Il est clair cependant que tout redoublement ou allongement de consonne ne correspond pas nécessairement à deux radicales identiques.

a) Tout d'abord, un tel phénomène peut être d'origine morphologique. C'est clairement le cas pour tous les AI à radicale géminée comme *yinäffaḍ* AI de *yunfaḍ* "toucher", *yižaggā* AI de *yāzgā* "prendre" ou *yinättā* AI de *yəntā* "piquer". Ça peut l'être aussi des NA, masculin comme *ənətti* "piquer" ou, plus fréquemment, féminin comme *tāzoggiḥ* "fait de prendre". Par ailleurs, une consonne redoublée peut aussi avoir pour origine une préfixation en 'S' puisque, notamment dans le cas d'une première radicale Z, Ẓ et Ž, le préfixe est toujours phonologiquement assimilé à cette radicale, ex. "exiler" (dérivé de *yəzwäg* "s'exiler") : *yäzwäg*¹⁶.

b) Ensuite, une gémination peut correspondre à une assimilation entre une radicale et un affixe. Ce phénomène est très fréquent avec le suffixe *-t dit 'du féminin' (que l'on retrouve dans la formation du diminutif masculin). Ainsi *tāgaḍ* "fait de s'étrangler en buvant" (sans verbe usité) sera-t-il classé sous GḌ, et non sous GḌḌ, puisque la tendue finale est clairement analysable en *ḍ + t* (assimilation de l'affixe dental sourd -t par la radicale *ḍ*).

c) Enfin, une gémination peut avoir une origine purement (ou essentiellement) phonétique. D'une part, certaines consonnes tendent à être systématiquement géminées dans des contextes déterminés. C'est manifeste dans le cas de /š/ qui est réalisé phonétiquement comme une géminée en position intervocalique (ex. "avant-bras, ..." *aḥnšəš*, pluriel *aḥnšəššän* — avec *šš* devant le suffixe -*än*), mais qui perd normalement son caractère chuintant si la gémination de la radicale *š* répond à une règle morphologique (ex. *yikässār* AI de *yukšār* "descendre"). Cela semble aussi le cas d'autres consonnes telles que /f/ qui est régulièrement géminé en position intervocalique (sauf dans quelques lexèmes comme *yuyäg* "être plus grand que" où la réalisation [y] paraît être une variante de /f/).

Le cas des verbes trisyllabiques — où l'alternance simple / géminée touche un plus grand nombre de phonèmes — est plus délicat. En général,

¹⁵ Sur le sens de l'astérisque, voir ci-dessous.

¹⁶ Mais il présente souvent une dissimilation au plan phonétique, ex. "faire jurer" (dérivé de *yəzzäy* "jurer") *yäzwäy* : phonologiquement /*jazzaj*/ et phonétiquement [*jæθizzæj*].

en effet, la première radicale est réalisée comme une géminée dans le verbe de base et comme une radicale simple à l'initiale ou après affixe (donc dans l'AI, dans les dérivés et dans la forme adjectivale, si elle existe). Ex. P *yäggunäg* "devenir tacheté" d'une part, AI *yätgunug* et l'adjectif *gännug* "tacheté" d'autre part. Si la gémination est une conséquence, dans ces verbes, de la structure syllabique, elle semble devenue une caractéristique du schème (cp. avec *yägunnäg* "espérer" et *ägunnih* "forêt" où la gémination du *g* ne se produit pas)¹⁷.

2.3. Variante de R1 ou de R2 ?

Le système consonantique du zénaga est particulièrement complexe, d'une part parce qu'il est riche en phonèmes, d'autre part parce que de nombreux phonèmes présentent plusieurs réalisations contextuelles. Celles-ci obscurcissent l'unité phonématique et tendent à masquer le lien entre le phonème simple et sa correspondante géminée. J'ai déjà évoqué le cas de l'alternance régulière entre la semi-consonne *y* ([j]) et la liquide géminée *ll* ou celui de la dentale *t* avec la réalisation phonétique [ɗ]. D'un certain point de vue, ces correspondances sont comparables à d'autres : /ɗ/ comme /t/ a généralement une réalisation interdentale lorsqu'il n'est pas géminé. Quant à *w*, il entretient avec les occlusives géminées *bb* et *kk* une relation assez semblable — bien que moins régulière — à celle que *y* entretient avec *ll*.

Un problème particulier se pose, cependant, avec [j] et [ɗ], car ces réalisations ne sont pas uniquement les réalisations de /l/ et /t/ : elles sont aussi les réalisations, respectivement, des phonèmes /j/ et /d/. Les phonèmes /j/ et /l/ d'une part, /t/ et /d/ d'autre part, sont donc distincts, mais leur opposition est neutralisée dans certains contextes.

- En dehors de l'initiale, le phonème simple /t/ est rarement réalisé comme une dentale occlusive sourde (sauf à être au contact d'une autre sourde). C'est notamment en position intervocalique et en finale que les phonèmes /t/ et /d/ semblent tous deux se réaliser comme une interdentale sonore [ɗ]. Souvent, faute d'indices probants, la réalisation [ɗ] a été attribuée unilatéralement à la radicale *d*, mais il faut bien voir que, sur ce point, aucune solution n'était véritablement satisfaisante.

- Dans le cas de la réalisation *y* ([j]), on détermine souvent la radicale :

¹⁷ On trouve en touareg un groupe de verbes présentant une alternance comparable. Pour Prasse (1973, VII : 181 et sq.), ces verbes qui expriment des qualités permanentes sont d'origine nominale (ils forment la conjugaison IV).

— grâce à la forme de l'AI (pour les racines où *y* est la seconde radicale) : ex. *yikkällāh* (variante de *yigäyāh*) AI de *yugyāh* "nettoyer (un terrain)"

— ou grâce à un féminin en *-t* (pour les racines où *y* est la dernière radicale) : ex. *tfärgaL* "peur", NA de *yäffärgäy* "éprouver de la peur".

Dans les exemples précédents, on a la preuve qu'il s'agit d'une ancienne liquide radicale. Cependant, ce n'est pas l'unique possibilité : la radicale est semi-consonantique si *ay* et *iy/ī* sont en alternance ou — mais c'est assez rare — si la semi-consonne se présente à l'état de géminée (comme dans *ägayyir* "petit enfant" ou *gäyyiy* "à la queue coupée")¹⁸.

Il est assez fréquent, cependant, qu'aucune forme de la racine ne permette de se prononcer, le *Y* n'étant jamais en position d'être géminé, ainsi pour la racine de *yaqquyä* "être, devenir très salé" ou pour celle de *ilgiyi* "jeune âne, ânon" et *ti?giyi?#* "jeune ânesse".

3. De la racine fonctionnelle à la racine étymologique

L'identification du schème permet de classer les formes avec une certaine rigueur mais au détriment, bien souvent, du fonctionnement structurel de la langue, du sémantisme et de l'étymologie. Le regroupement des lexèmes partageant, en synchronie, la même racine, ne constitue donc qu'une première étape. La seconde étape vise à intégrer les formes irrégulières et à réunir les lexèmes qui, historiquement, ont dû appartenir à la même racine.

3.1. Les racines et leur classement

Dans un premier temps, j'ai appliqué strictement la définition de la racine fonctionnelle donnée par David Cohen : « la racine est une séquence ordonnée de phonèmes qui constituent la totalité des éléments communs à un ensemble dérivatif »¹⁹. Après avoir identifié les voyelles brèves et les consonnes qui jouaient un rôle dans la morphologie de la langue, j'ai tenu compte, strictement, des phonèmes restants pour classer chaque forme.

Voici l'exemple de la racine GRF (qui correspond, dans d'autres parlers berbères, à la racine KRF). Les trois radicales G, R et F ainsi ordonnées sont communes aux quatre formes (deux verbes et deux noms). La seule

¹⁸ Dans le cas de *gäyyiy*, il semble pourtant que la racine berbère comporte originellement des liquides. Cf. touareg du Niger W *agilal* Y *egilal* "ayant la queue courte par anomalie innée" (Prasse & al., 2003 : 214-5).

¹⁹ "À propos de racines", préface au tome II du *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, II, fasc. 6, p. III.

variation observable ($f > ff$ en position intervocalique) est de nature phonétique.

- un verbe 'nu' : V1 A *yägruf* P *yugräf* pl. *ugruffän* PN *yugruf* a) "être rétracté, contracté, recroquevillé". b) AI1 *yättugruf* "se rétracter, ...". c) AI2 *yigäräf* "rétracter, ..." ;
- un nom d'action masculin : *ugruf* "fait de (se) rétracter, rétraction, ..." ;
- un nom féminin : *tägruft* pl. *tugräffän* "(à) pieds joints" dans l'expression *yubḅäḅä tägruft* "sauter à pieds joints".
- un verbe passif : V(Ty) [/V1] P *yäT'ägräf* "être rétracté, ...".

Cette racine vient après la racine GRD et avant la racine GRG puisque le classement repose, dans ses grandes lignes, sur l'ordre alphabétique latin. Celui-ci a néanmoins été adapté pour intégrer les caractères notant les emphatiques ($d, \text{ḡ}, \text{ṭ}$ et z), les phonèmes fricatifs (notamment $g, x, \text{š}$ et $ž$) et les palatalisées (d', n', t'). Dans l'ordre adopté, les chuintantes et les palatalisées précèdent les emphatiques (d'où quatre triades : $d, d', \text{ḡ}$; $t, t', \text{ṭ}$; $s, \text{š}, \text{ṣ}$ et $z, \text{ž}, \text{z}$).

De tous les problèmes à résoudre, le plus délicat est celui des voyelles longues. Le \bar{u} qui alterne avec la diphtongue *aw* renvoie à la radicale W (ex. WRŽ : *äwrəḅ* pl. *ūrižän* "talon") et le \bar{i} qui alterne avec *ay* renvoie à la radicale Y (ex. YŽŽR : *äyžir* / *äyžžir* pl. *ižžärän* "coté"). Mais quelle radicale peut-on associer à la réalisation \bar{a} et aux alternances \bar{i} / \bar{a} (plus rarement \bar{u} / \bar{a}) ? et comment noter la dernière radicale du verbe "plier" A *yadīh* P *yudāh* et de son NA *adḏīh* ? Mon choix s'est porté sur H*, d'une part pour signaler que, dans ce cas, la longueur est sans doute à mettre en rapport avec une ancienne laryngale disparue, d'autre part pour pouvoir noter facilement l'alternance — très fréquente en finale — de la voyelle longue avec la laryngale *h*, comme dans *yugāh* "il a témoigné", pl. *uḡān*.

Dans ce classement par racine, le sémantisme joue un rôle secondaire, mais non négligeable. Si des lexèmes, apparemment de même racine, n'ont aucun sème en commun, il paraît préférable — si aucun parallélisme sémantique ne peut être reconstruit²⁰ — de distinguer plusieurs racines homophones, surtout si l'on a des indices que ces ensembles sont d'origine différente. Ainsi ai-je distingué deux verbes (A) *yät'ṣi* et deux racines

²⁰ Cette notion, proposée par David Cohen, a été développée par Michel Masson (1999).

distinctes T^yŠʔ : d'une part, "manger" (où T^yŠʔ correspond au berbère KŠ / ŠŠ / Č), d'autre part, "(se) vêtir" (où T^yŠʔ correspond au berbère LS)²¹.

3.2. Les renvois et le choix de l'entrée 'maîtresse'

Si l'on classe les formes sur la base des consonnes radicales, on trouve :

- *oʔdʰi*, le singulier de "cheval" sous ʔD^y et son pluriel *iʔšän* sous ʔŠ ;
- *taʔḍ* "chèvre" sous ʔḍ et son pluriel *tülläḍən* sous WLLD ;
- *təmtih* "femelle" sous MT, mais son pluriel *təmtaʔn* sous MTʔ ;
- *iʔy* "avant-bras" sous ʔY, mais son pluriel *aʔllän* sous ʔLL ;
- *ugnəš* "dispute", *amugniš* "bagarreur" et certaines formes (A *yognəš*, P *yugnəš*, ...) du verbe "se disputer" sous GNŠ, mais l'AI de V1 *yikkännäš* pl. *kännišän* sous KNNŠ ;
- certaines formes (A *yokšər*, P *yukšär*, ...) du verbe V1 "descendre", le factitif *yäššəkšär* "faire descendre", son passif *yäTʰäššäkšär* "être abaissé" et *amukšär* "qui a l'habitude de descendre" sous KŠR, mais l'AI *yikässär* de V1 et le nom d'action *tkäsräh* sous KSR ;
- certaines formes (A *yäzzig*, P *yəzzäg*, ...) du verbe V1 "guérir" et le factitif *yäzəzzäg* "soigner" sous ŽŽG, mais l'AI *yəzädʰäg* de V1, *təzädʰägt* "guérison" et *amzädʰäg* "qui a l'habitude de guérir" sous ŽD^yD^yG ;
- *oʔf(ʃ)uḍ* pl. *uʔf(ʃ)uḍän* "genou" sous ʔFD, mais son diminutif *əgoʔf(ʃ)uḍ* sous ʔFD ;
- le masculin *ärābih* pl. *ärābān* "jeune garçon" et le pluriel *trābīn* "jeunes filles" sous RBH/H*, mais le singulier *tarbaḍ* "jeune fille" et les diminutifs *aḡrabaḍ* "jeune garçon de petite taille" et *tʰārabaḍ* "jeune fille de petite taille" sous RBD ;
- l'adjectif *šäyfä* (pl. *šäyfaʔḍəḍ*) "laid" et les verbes *yäššifä* pl. *-aʔn* "devenir laid", *yäzışšifä* pl. *-aʔn* "enlaidir" et *yäTʰä(š)šäyfä* pl. *-aʔn* "être enlaidi" sous ŠYFʔ, mais *tšäyf(f)aḍ* "laideur, enlaidissement" sous ŠYFD.

D'après les quelques exemples qui précèdent (auxquels il faudrait ajouter les nombreux cas de variantes libres), on peut imaginer les inconvénients qu'il y aurait eu à s'en tenir à ce premier classement. Il s'avérait donc nécessaire de faire un renvoi entre les différentes entrées. Je l'ai fait, exceptionnellement, pour "chèvre" et "cheval" dont les formes de singulier et de pluriel relèvent de racines étymologiquement distinctes. Je l'ai fait

²¹ Le choix pourra sans doute parfois paraître discutable. Ainsi ai-je classé les lexèmes suivants, de racine ʔŽŽ, sous trois racines distinctes, même s'il est possible de voir un lien sémantique entre les deux premiers nominaux : *oʔž(ž)i* pl. *uʔž(ž)än* "taureau", *taʔžäḍ* "fait d'être colérique" et *iʔž / iʔž(ž)* pl. [rare] *aʔžün / aʔž(ž)ün* "lait".

surtout pour regrouper les formes et les lexèmes qui présentent, en synchronie, des racines différentes, mais qui dérivent — selon toute vraisemblance — d'un étymon commun.

Tous les renvois n'étaient peut-être pas nécessaires, d'autant que certaines variations sont prévisibles (alternance Y/LL ou Š/SS, par exemple), mais les formes isolées fonctionnent souvent comme des buttes témoin, aptes à faciliter le repérage des formes du zénaga présentant un phonétisme plus évolué. Pour choisir l'entrée principale de chaque famille lexicale, j'ai privilégié en effet la racine la plus fréquente, non la forme la plus répandue en berbère — sauf, bien sûr, si celle-ci présentait autant d'occurrences que sa (ses) concurrente(s).

3.3. Evolutions diachroniques et amorces de reconstruction

Le dictionnaire n'a pas pour objectif principal de reconstruire tous les étymons (il faudrait pour cela que le comparatisme berbère soit plus avancé ou que les changements phonétiques et phonologiques survenus en zénaga obéissent à des évolutions simples et régulières). Mais il peut y contribuer.

Des remarques ont été faites depuis longtemps. Ainsi Masqueray constatait-il, à la fin du XIX^e siècle, que « le son du *ch*, celui du *dj* et du *tch*, y prédominent aux dépens de l'*s* et de l'*l*, que le *g* y est recherché, le *k* évité, *a* remplacé souvent par *o*, enfin, que ce dialecte est moins sonore que les autres » (1879 : 7). Ces particularités du zénaga n'ont pas disparu (précisons seulement que, dans la variété que j'ai étudiée, l'affaiblissement de la liquide aboutit plus souvent à la semi-consonne [j] qu'à [tʷ] ou [ǧ]). Elles n'expliquent cependant qu'une partie des renvois. Il semble en effet qu'en berbère, et notamment en zénaga, une tendance générale comme la tendance au relâchement de l'occlusion soit plus ou moins prononcée en fonction des consonnes voisines ou de la position de la consonne dans le mot. C'est ce qui explique, par exemple, que dans les racines LKM et LS(?), **l* évolue en [tʷ] au contact de *k* ou de *š* (comme dans *yitʷkām* "il a atteint le fond" et *yitʷšā* "il s'est habillé"), mais passe à [j] en position intervocalique, comme dans les AI *yəyākkām* et *yiyässā*.

Les phénomènes de sonorisation / assourdissement, emphatisation / désemphatisation, sont également à l'origine de nombreux renvois. Une partie d'entre eux sont presque prévisibles. D'autres (comme l'emphatisation fréquente du *d* géminé en finale) sont plus étonnants, mais quasi réguliers.

Enfin les renvois permettent de faire face au problème posé par les laryngales, qui comptent parmi les phonèmes les plus instables. Il m'a

semblé, par exemple, qu'un lien devait être proposé entre la racine NŠH (*əməṅšəh* "dîner, fait de dîner" et *yəmṁunšah* "dîner") et la racine NŠʔ (*yənšä* pl. *-aʔn* "passer la nuit ; éteindre" et *tänässiʔ* "extinction (d'un feu)") ou entre les racines KŠʔ (*yukšä* pl. *-aʔn* "paître") et KŠ(H) (*ämäkšäh* pl. *əmäkšän* "(bon) pâtre") — voire même avec KŠ et H*KŠ (*təkših* pl. *tākšən* "ovin-caprin"). L'évolution confond ou rapproche des formes qui n'étaient pas étymologiquement apparentées (comme *yitʔšä* "s'habiller" < LSʔ et *yitʔšä* "manger" < KSʔ, ou encore *ətʔši* pl. *ätʔšün* "langue" < LS), rendant la comparaison avec les autres dialectes indispensables. À l'inverse, on peut relier des formes dont l'étymologie commune n'est plus visible, en s'appuyant sur la comparaison inter-dialectale. J'ai pu ainsi reconstituer (notamment grâce au travail de Kossmann 1999), certaines évolutions bien spécifiques subies par l'ancienne laryngale *h* qui a abouti, en zénaga, tantôt à *ā* ou *ā/ī* (d'où la radicale H* dans les NA et les AI : *āddäž* "fait de se coucher", *yāddäž* "il se couche" ; *tāgih* "fait d'être mouillé, ...", *yāddäg* "il se mouille"), tantôt à *āw/ū* (d'où la radicale W dans les autres formes de la racines : *yūddäž* "il s'est couché", ... ; *yūddäg* "il s'est mouillé", ...).

Pour le zénaga, les travaux de reconstruction n'en sont qu'à leur début, mais la présentation par racines et les données comparatives sont des atouts importants pour pouvoir étudier le lexique d'un point de vue diachronique.

Références bibliographiques

- BENTOLILA, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris : SELAF.
- COHEN, D. (1993), Racines, in J. Drouin & A. Roth (éds), *À la croisée des études lybico-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris : Geuthner, pp. 161-175.
- COHEN, D. (1996), "À propos de racines" (préface au tome II), pp. I-XV, in D. Cohen, F. Bron et A. Lonnet, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, fasc. 6, Leuven : Peeters.
- COHEN, D. (2001), Langues à mots, langues à racines, in A.-M. Loffler-Laurian (éd.), *Études de linguistique générale et contrastive. Hommage à Jean Perrot*, Paris : Centre de recherche sur les Langues et les Sociétés, pp. 27-44.
- COHEN, D. et C. TAINÉ-CHEIKH (2000), "À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère", *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, XCV, fasc. 1, pp. 269-322.

- DALLET, J.-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*, Paris : SELAF.
- KOSSMANN, M. (1999), *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln : Rüdiger Köppe.
- KOSSMANN, M. (2001), L'origine du vocalisme en zénaga de Mauritanie, in *Études berbères. Actes du 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie (Frankfurter Afrikanistische Blätter, n° 13)*, Köln : Rüdiger Köppe, pp. 83-95.
- MASQUERAY, M. E. (1879), Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zenaga du Sénégal avec les vocabulaires correspondants des dialectes des Chawia et des Beni Mzab, in *Archives des missions scientifiques et littéraires (3^{ème} série)*, Paris : Imprimerie Nationale, pp. 473-533.
- MASSON, M. (1999), *Matériaux pour l'étude des parallélismes sémantiques*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- NAÏT-ZERRAD, K. (1999), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées). vol. II*, Paris - Louvain : Peeters.
- PRASSE, K.-G. (1972-1973-1974), *Manuel de Grammaire Touareg (tahaggart). I-III Phonétique - Ecriture - Pronom (1972). VI-VII Verbe (1973). IV-V Nom (1974)*, Copenhague : Editions de l'Université de Copenhague.
- PRASSE, K.-G., G. ALOJALY & G. MOHAMED (2003), *Dictionnaire Touareg - Français (Niger)*, Copenhague : Museum Tusculanum Press.
- TAINE-CHEIKH, C. (2002), Morphologie et morphogenèse du diminutif en zénaga (berbère de Mauritanie), in K. Naït-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, Paris : L'Harmattan, pp. 427-454.
- TAINE-CHEIKH, C. (2003a), L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga, in *Mélanges David Cohen*, textes réunis et édités par J. Lentin et A. Lonnet, Paris : Maisonneuve & Larose, pp. 661-674.
- TAINE-CHEIKH, C. (2003b), "La corrélation de gémination consonantique en zénaga (berbère de Mauritanie)", *Comptes rendus du GLECS*, n° 34 (1998-2002) 2001-2003, pp. 5-66.
- TAINE-CHEIKH, C. (2005a), Moyen et réfléchi : typologie comparée de l'arabe et du berbère (exemples mauritaniens), *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS) 2003-2005. En hommage à Omar Bencheikh (1940-2005)*, n° 11 (Nouvelle Série), pp. 37-52.

- TAINE-CHEIKH, C. (2005b), Du rôle de la quantité vocalique en morphogénie. Réflexions à partir de l'arabe et du berbère de Mauritanie, in A. Lonnet et A. Mettouchi (éds), *Faits de Langues* n° 26 [numéro spécial sur les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques) vol. 1], Paris : Ophrys, pp. 41-63.
- TAINE-CHEIKH, C. (2006), "Alternances vocaliques et affixations dans la morphologie nominale du berbère : le pluriel en zénaga", in R. Vossen et D. Ibriszimow (eds), *Études berbères III. Le nom, le pronom et autres articles*, Köln : Rüdiger Köppe, pp. 253-267.
- TAINE-CHEIKH, C. (2007), Voix moyenne et variations d'actance : le réfléchi en arabe et en berbère (exemples de Mauritanie), in A. Rousseau, D. Bottineau et D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 321-342.
- TAINE-CHEIKH, C. (2008), Les verbes dérivés à préfixe "S" en berbère: le cas du zénaga, entre grammaire et lexique, in G. Takacs (éd.), *Semito-Hamitic Festschrift for A.B. Dolgopolsky and H. Jungraithmayr*, Berlin : Reimer, pp. 284-309.
- TAINE-CHEIKH, C. (2008), *Lexique zénaga-français. Le berbère de Mauritanie par racines dans une perspective comparative*, Köln : Rüdiger Köppe.
- TAINE-CHEIKH, C. (à paraître), Formes et emplois de l'aoriste en zénaga. Pour une contribution à l'étude des aspects en berbère, in S. Chaker, A. Mettouchi et G. Philippon (éds), *Hommage à Naïma Louali (Linguistique berbère)*, Paris : PEETERS-Selaf, pp. 231-249.